

Prime variable REP+ : le DASEN essaye d'équilibrer une mesure totalement injuste.

Nombres de collègues AESH et enseignants lésés.

Dans sa déclaration liminaire, FO a rappelé sa position : « **Concernant la prime variable REP+, véritable outil de management pour casser les statuts nous rappelons notre opposition au principe des parts variables, processus d'individualisation des carrières à l'image du privé. Nous demandons l'augmentation de l'indemnité à parts égales, en commençant par pallier les injustices concernant les autres personnels (AESH, AED, assistants sociaux notamment).** »

Pour résumer des décisions du DASEN : les écoles qui étaient à la prime variable la plus haute (groupe 1) en 2021-2022 et 2022-2023 basculent à la prime variable la plus basse (groupe 3) pour les années 2023-2024 et 2024-2025.

Inversement pour les écoles du groupe 3 qui passent pour 2 ans dans le groupe 1.

Les écoles du groupe 2 restent pendant 4 ans dans ce groupe.

Si le DASEN explique que c'est une façon d'équilibrer, qu'en est-il des personnels qui eux ont changé d'école entre temps ? FO rappelle que le choix de placer les écoles dans tel ou tel groupe a été décidée de façon totalement arbitraire.

Liste des écoles pour l'année scolaire 2023-2024, et donc 2024-2025 (annoncé par M le DASEN) :

PART MODULABLE DU RÉGIME INDEMNITAIRE REP + (PREMIER DEGRÉ)

Dénomination de l'école	Type école	Année scolaire 2023-2024	Nb d'enseignants concernés	Nb d'enseignants concernés	Nb d'enseignants concernés
Daniel Fousson	Mat	groupe 1 (anciennement groupe 3)	9		
Mercoeur	Elém		17		
Diderot	Mat		7		
Diderot	Elém		11		
Pierre Mendès-France	Mat		8		
Pierre Mendès-France	Elém		18		
Alphonse Daudet	Mat	groupe 2 (sans changement)		7	
Alphonse Daudet	Elém			14	
Philippe Arbos	Mat			7	
Philippe Arbos	Elém			12	
Jules Vallès	Mat			8	
Jules Vallès	Elém			15	
Jean de La Fontaine	Mat			9	
Jean de La Fontaine	Elém			27	
Jean Macé	Mat			10	
Jean Macé	Elém			16	
Charles Perrault	Mat	groupe 3 (anciennement groupe 1)			5
Charles Perrault	Elém				18
Romain Rolland	Mat				5
Romain Rolland	Elém				10
Jules Verne	Mat				6
Jules Verne	Elém				12
Jean Jaurès	Mat				9
Jean Jaurès	Elém				16
TOTAL			70	125	81

A noter que l'ensemble des organisations syndicales élues (FO, UNSA, FSU) a voté contre ce projet, car contre le fait même d'une prime variable.

AESH : des inégalités constatées au sein d'une même école.

FO a soulevé la question des AESH. Si la DSDEN se dégage de la responsabilité des AESH vers le Rectorat, il a quand même été soulevé que les AESH ont des inégalités sur le versement de cette prime.

Si vous constatez que vous êtes lésés, contactez-nous. FO fera remonter tous les dossiers de ses adhérents pour régulariser leur situation.

Questions diverses portées par FO : Inclusion Scolaire : les chiffres de la honte !

Au niveau national, Attal annonçait 23 000 élèves sans solution de structures spécialisées

Au niveau départemental :

- plus de 1000 journées de classes non-remplacées depuis la rentrée
- plus de 200 élèves avec notification AESH sans accompagnement
- des centaines d'élèves notifiés sans places en structures ITEP/IME/SESSAD : les chiffres annoncés par l'Administration sont faux (exemple : 3 élèves seulement seraient en attente d'une place en ITEP.) De qui se moque-t-on ? FO demande encore une fois une image précise du nombre d'élèves en attente pour montrer le chaos organisé par cette orientation d'une inclusion scolaire systématique et forcée.

Dans le département du Puy de Dôme, il y aurait 620 places dans les IME/ITEP/SESSAD...même nombre que dans l'Allier alors qu'il y a 3 fois plus d'élèves dans le 63.

A noter qu'aucun projet de recrutement d'AESH n'est prévu d'ici la fin de l'année alors que de l'aveu même du DASEN, il y aurait des centaines de personnes qui ont postulé pour travailler immédiatement en tant qu'AESH. Qu'attend donc l'Administration pour recruter alors qu'il manque des AESH partout ?

PAS : qu'en est-il de la mise en place des PAS à la rentrée 2024 dans le département ?

Le DASEN nous répond qu'il n'est pas prévu d'expérimentation des PAS dans le département pour l'année prochaine.

FO a rappelé son opposition à la mise en place de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, et continue de demander l'abandon des PAS et des PIAL.

Combien de pacte enseignant référent "handicap" ont été pris cette année 2023-2024 ?

45 enseignants auraient pris ce pacte.

Choc des savoirs : les personnels et les parents d'élèves continuent de le refuser :

- Dans une note du 18 mars 2024, le ministère indique : " *une campagne complémentaire de détachement du corps de professeur des écoles vers le corps des professeurs certifiés est organisée par la DGRH début avril.* " Alors qu'il manque 150 postes de PE dans le 63, qu'en est-il de cette orientation ? Il est aussi question dans cette note de rappeler des personnels retraités. Qu'en est-il là-dessus ?

Réponse du DASEN : il n'a pas connaissance de cette note.

FO rappelle sa position : « *Ainsi, en faisant appel – pour l'instant – aux professeurs des écoles volontaires et en s'appuyant sur les résultats catastrophiques des mutations interdépartementales dans le 1er degré, le ministère entend procéder à un recrutement massif d'enseignants du 1er degré au collège... dans une situation où déjà le nombre d'enseignants dans les écoles est largement insuffisant en témoignent les milliers de journées d'absences non remplacées chaque jour, l'avalanche de fermetures de classe prévues à la rentrée 2024 ! Bref...le ministère continue d'organiser la pénurie d'enseignants dans les écoles !* »

Rythmes scolaires : M le DASEN indique que 7 nouvelles communes décident de suivre la position majoritaire des collègues :

- RPI : Davayat / Chambaron / RPI : Jozerand – Montcel / Mozac / Pérignat les Sarliève / Saint Gervais d'Auvergne

Pour FO c'est une victoire des personnels. Ces nouveaux rythmes seront validés lors du CDEN du 27 juin. FO indique que rien ne peut empêcher de revenir à 4 jours, pas même les problématiques de ramassage scolaire. C'est au Conseil Départemental de s'adapter.

FO rappelle ses revendications :

- Le retour à la semaine de 4 jours (sur 36 semaines) dans toutes les communes, toutes les écoles !
- L'arrêt de la territorialisation de l'École publique, la stricte séparation du scolaire et du périscolaire et l'abandon des projets éducatifs de territoire (PEdT) !
- L'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer : ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires !

Réorganisation des écoles et RPI : quels sont les projets de fusion d'écoles dans le département ? les projets de restructuration des RPI / rapprochements de commune ?

M le DASEN indique qu'aucun projet n'est prévu. FO est très étonné de cette réponse alors qu'il a connaissance d'un certain nombre de réorganisation de RPI.

Situation des contractuels :

86 contractuels sont en poste pour l'année scolaire. Il y a eu 1 démission. 13 collègues contractuels sont en CDI. **FO rappelle sa position de titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.**

Pour l'année prochaine, M le DASEN n'est pas en mesure de nous dire combien de contractuels seront recrutés. M le DASEN espère pouvoir recruter au moins 130 collègues contractuels à la vue des besoins de remplaçants. Un chiffre qui ne cesse d'augmenter alors que le ministère enlève des postes chaque année !

***NON au « choc des savoirs »
OUI au choc des salaires et des moyens pour l'École publique !
Défendons l'École gratuite, laïque et républicaine !
Défendons nos conditions de travail !***



**Syndiquez-vous au syndicat FO,
Le syndicat Libre et Indépendant !**